



Reconnue d'utilité publique

Rapport d'activités de la PJE pour le semestre d'automne 2020

À la reprise du semestre d'automne 2020, nous étions disponibles tous les jours de la semaine, de 12h15 à 16h15. A noter que tous les mercredis, nos permanences ont lieu à L'Espace « le 99 », aux Charmilles. Comme durant l'été, il est possible d'accueillir 8 client.e.s (pour une consultation qui dure 30 minutes) par jour.

De manière générale, malgré les durcissements des mesures sanitaires, il nous était possible de continuer nos permanences en présentiel. Ces mesures ont toutefois eu un impact considérable sur nos activités, comme le démontreront les chiffres qui suivront. Nous avons subi une vague d'annulation des rendez-vous, que nous pensons être en lien avec les diverses restrictions.

Pour le mois de septembre, nous avons connu un taux de fréquentation de **42,7 %** à la Maison de Quartier de la Jonction (41 rdv / 96 possible), ainsi qu'un taux de fréquentation de **54,2 %** à l'Espace « le 99 » aux Charmilles (13 rdv / 24 possible).

Pour le mois d'octobre, nous avons connu un taux de fréquentation de **64,4 %** à la Maison de Quartier de la Jonction (67 rdv / 104 possible), ainsi qu'un taux de fréquentation de **70 %** à l'Espace « le 99 » aux Charmilles (14 rdv / 20 possible).

Pour le mois de novembre, nous avons connu un taux de fréquentation de **45,8 %** à la Maison de Quartier de la Jonction (55 rdv / 120 possible), ainsi qu'un taux de fréquentation de **56,3 %** à l'Espace « le 99 » aux Charmilles (18 rdv / 32 possible).

Pour le mois de décembre, nous avons connu un taux de fréquentation de **57,3 %** à la Maison de Quartier de la Jonction (55 rdv / 96 possible), ainsi qu'un taux de fréquentation de **50 %** à l'Espace « le 99 » aux Charmilles (12 rdv / 24 possible).

Hiver (janvier et début février 2021)

Suite à cette baisse de fréquentation, nous tenions tout de même à rester disponible pour la population et avons ainsi réduit notre offre durant les vacances universitaires de fins d'années.

Ainsi, dès le mercredi 13 janvier 2021, nos membres étaient disponibles durant ces 2 heures, où il était possible d'accueillir 4 client.e.s (une consultation durant toujours 30 minutes). Nous étions ravis de constater que nous puissions être utiles à la population en accueillant :

Mercredi 13 janvier 2021 – 4 personnes sur 4 possibles
Mercredi 20 janvier 2021 – 4 personnes sur 4 possibles
Mercredi 27 janvier 2021 – 4 personnes sur 4 possibles
Mercredi 28 février 2021 – 3 personnes sur 4 possibles
Mercredi 10 février 2021 – 4 personnes sur 4 possibles
Mercredi 17 février 2021 – 4 personnes sur 4 possibles

Cela représente donc un taux de fréquentation de **95.8 %** pour les mois de janvier et février 2021.
Printemps 2021

Dès le lundi 22 février 2021, nous avons offerts à nouveaux nos services à plein temps à la population et durant cette semaine écoulée, nous étions ravis de pouvoir voir que la quasi- totalité de nos consultations étaient réservées (40 consultations pour la semaine).

En l'état actuel, la population continue à prendre régulièrement rendez-vous pour les semaines à venir.

Les projets de l'association

En parallèle des activités de permanence, nous avons développé plusieurs projets au sein de l'association.

a.-FAQ

Au mois d'octobre 2020, suite à plusieurs discussions avec l'Université Populaire Albanaise (UPA), nous avons décidé de collaborer pour l'élaboration d'une Foire à Question (FAQ) sur différents domaines du droit. Cette FAQ serait à l'avenir disponible à l'ensemble de la population et a pour but d'expliquer de manière simple et intuitive, le fonctionnement de plusieurs services/domaines juridiques, en plusieurs langues. L'idée serait à long terme, de développer et transformer cette FAQ en brèves vidéos animées explicatives.

Le rôle de la Permanence Juridique des Étudiant.e.s dans ce projet, consisterait en l'élaboration du contenu « juridique ». En effet, il a été convenu avec UPA que suites de nos réunions mensuelles (cf : ...), nos membres élaborent plusieurs questions/réponses en lien avec le contenu qui nous aura été présenté par l'un.e de nos partenaires.

L'élaboration de la première FAQ aurait dû avoir lieu au mois de novembre 2020, mais notre partenaire n'a malheureusement pas pu assurer sa présence. Nous étions ainsi dans l'impossibilité d'alimenter le contenu de cette première FAQ.

Le projet est actuellement en cours et nous espérons pouvoir le concrétiser prochainement.

b.-Permis de séjours

En parallèle à ce projet de FAQ, nous avons constaté que plusieurs personnes sollicitaient nos services pour des questions en lien avec les permis de séjours. Or, en tant qu'étudiant.e.s, nous ne sommes que très peu (voir pas du tout) préparé au domaine du droit de l'asile et des étrangers dans le cadre de notre cursus universitaire. Nous avons donc ainsi souhaité explorer ce domaine du droit, et nous sommes entrés en contact avec l'association « Coordination asile.ge », très active dans le domaine.

Après plusieurs discussions où nous leur avons fait part de notre volonté d'assister la population dans ce domaine, des membres de ladite association nous ont formé à la transformation de permis de séjours de type F, en permis de séjours de types B.

Nous sommes ainsi dès à présent en mesure de pouvoir conseiller des personnes dans cette démarche de transformation, ce qui décharge passablement les entités actives dans ce domaine et en étant rapidement à la disposition de personnes nécessitant ces changements de permis de séjours, souvent dans de très brefs délais.